



# secoursalpinsuisse

Cofondateurs



Club Alpin Suisse CAS  
Club Alpino Svizzero  
Schweizer Alpen-Club  
Club Alpin Svizzer



ÉDITION N° 25 | DÉCEMBRE 2011

Dossier d'intervention | Page 2

Editorial | Page 3

Manuel « Technique du Secours Alpin » | Page 5

Congrès CISA | Page 7

Contrefaçons | Page 9

Réanimation | Page 11

Nouvelle check-list | Page 12

REDOG | Page 13

Anniversaire Rega | Page 15

## DOSSIER D'INTERVENTION

### Après l'aide, l'administratif

**Lorsque l'intervention est close pour les sauveteurs, le travail démarre en arrière-plan. Avec le décompte, il s'agit surtout de répondre à la question : qui doit payer ? Les assurances, les donateurs de la Rega, ou les victimes sauvées elles-mêmes.**

Prenons un cas banal : Pierre, un Suisse actif, fait une chute lors d'une sortie d'escalade et se casse la jambe. Son collègue appelle la Rega. La météo est bonne, l'hélicoptère va chercher le blessé et le dépose à l'hôpital. Les trois membres de l'équipage et un spécialiste du sauvetage hélicoptère (SSH) sont impliqués dans l'intervention. Au total, l'opération dure 51 minutes, période mesurée entre le décollage sur la base Rega et le retour de l'hélicoptère à son hangar. Ensuite, l'équipage et le SSH ou le préposé aux secours écrivent un rapport envoyé à l'administration des interventions de la Rega. C'est dans ce département que Christine Mooij et Kelly Gray transforment les interventions en factures. Elles utilisent les tarifs que le Secours Alpin Suisse (SAS) et la Rega ont conclus avec les caisses d'assurance-maladie et accidents ainsi qu'avec l'assurance militaire.



Kelly Gray (à gauche) et Christine Mooij, de l'administration des interventions de la Rega, facturent les interventions de sauvetage. Photo : Rega

Pierre étant assuré par son employeur contre les accidents non professionnels, tout va bien. La facture est envoyée à son assurance-accidents, par exemple à l'une des 19 agences régionales Suva, assurance qui couvre la moitié des employés helvétiques. La Suva paie l'intégralité de l'intervention.

#### Interventions préventives

Malheureusement, tous les cas ne sont pas si simples. Le dossier serait complètement différent si Pierre s'était égaré ou s'était retrouvé coincé mais indemne sur une paroi. Certes, la Rega et les sauveteurs CAS auraient également tenté de lui porter secours, dans l'idée qu'une intervention évitera un accident plus grave. En effet, abandonné à son triste sort, Pierre risquerait l'hypothermie ou la chute. Dans de tels cas, on parle par conséquent d'interventions préventives. Toutefois, elles sont rarement prises en charge par les assurances.

« Fondamentalement, un événement doit s'apparenter à un accident ou à une situation de détresse aux conséquences risquant d'avoir des répercussions sur la santé en l'absence de possibilité de se sauver soi-même », explique Markus Fuchs, responsable du département des prestations d'assurance pour la Suisse alémanique à la Suva. « Les randonneurs perdus ou bloqués ne relèvent pas de cette définition. » Il peut d'ailleurs étayer cette estimation par un jugement du Tribunal fédéral, rendu en janvier 2009. « Ce jugement a apporté des précisions à la pratique et contribue à ce que les compagnies d'assurance aient une approche plus harmonisée. » Par le passé, les décisions des instances juridiques cantonales étaient hétérogènes. « En cas de doute, nous avons plutôt tendance à payer. »

Toutefois, les circonstances sont aujourd'hui encore vérifiées au cas par cas. En cas de grave danger, une intervention préventive

peut toujours être prise en charge, précise M. Fuchs. Par exemple, si Pierre était tombé dans une crevasse, et ne pouvait en sortir lui-même. Pour la victime, le danger est tellement grand que l'assurance endosse les frais de dégagement, même si elle n'est pas blessée. « Il reste une certaine marge d'interprétation, même après le jugement du Tribunal fédéral », ajoute M. Fuchs. Dans de tels cas, afin d'appliquer le droit de manière uniforme, les assureurs se rencontrent régulièrement dans le cadre de la « Commission ad-hoc sinistres LAA ». Cet organe émet, le cas échéant, de nouvelles recommandations pour l'évaluation des sinistres et leur traitement, ou adapte les recommandations existantes aux nouveaux développements ou jugements.

Si la compagnie d'assurance en arrive à la conclusion qu'il n'y a pas d'accident et donc pas d'obligation de prestation, elle le fait savoir à la personne concernée et, selon les circonstances, à la Rega/au SAS. Il est possible de faire appel d'une décision négative. « Les différends juridiques sont rares », précise M. Fuchs. De plus, la collaboration est bonne avec des prestataires sérieux comme la Rega/le SAS. Les problèmes sont discutés lors de rencontres régulières et, si nécessaire, des solutions sont cherchées au cas par cas.

#### Assurance-accidents ou maladie

Revenons à la situation de départ : Pierre s'est cassé une jambe. Il a pris quelques années : cette fois, il n'est plus actif mais retraité. Etant donné qu'il n'est plus assuré contre les accidents non professionnels par son employeur, sa couverture est, techniquement parlant, du ressort de sa caisse-maladie – ce qui est nettement défavorable par rapport à une assurance-accidents. En effet, les caisses-maladie endossent au maximum 50 % des frais de sauvetage, plafonnés à 5000 francs par an.



Ernst Kohler  
CEO/Président de la  
Direction de la Rega



## Editorial

Chères sauveteuses, chers sauveteurs,  
chères lectrices, chers lecteurs,

Le financement des opérations menées par le Secours Alpin Suisse (SAS) et la Rega est très complexe. Il n'est pas rare que des frais d'intervention ne soient pas pris en charge par les assurances. Heureusement que les dons Rega existent, déclarent les patientes et patients dans de tels cas.

Toutefois, la signification des dons Rega est bien plus grande qu'il n'y paraît au premier abord. Les cotisations permettent de faire fonctionner un dispositif d'interventions dense 24 h/24. En effet, l'infrastructure comme le personnel coûtent de l'argent, même en mode « stand-by ». Les dons constituent d'ailleurs la principale source de financement pour le sauvetage aérien et alpin suisse.

Le nombre croissant de donatrices et donateurs permet de regarder vers l'avenir avec confiance. Pourtant, les caisses-maladie et les compagnies d'assurance ne devraient pas abandonner complètement leurs responsabilités : profitant des prestations fournies, elles devraient les cofinancer.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement, au nom de la Rega, les sauveteuses et les sauveteurs du Club Alpin Suisse CAS de leur précieux travail ! C'est vous, chers sauveteurs, qui sillonnez la montagne jour et nuit, quelle que soit la météo, lorsque les conditions ne permettent plus à nos hélicoptères de décoller.

Bien cordialement,  
Ernst Kohler



Le siège principal de la Suva à Lucerne. Elle assure près de la moitié des employés de Suisse. Si une assurance-accidents est débiteur de la prestation, la victime est bien couverte. Photo : Suva

De plus, Pierre doit payer lui-même la franchise et la quote-part. En outre, ni lui ni ses proches n'ont droit à une éventuelle rente comme c'est le cas avec l'assurance-accidents (cf. encadré en page 4). Tous les non-employés se retrouvent dans une situation similaire à celle de Pierre : hommes et femmes au foyer, écoliers, étudiants et indépendants sont couverts selon les règles de la Loi sur l'assurance-maladie (LAMal).

Un cas particulier peut survenir si Pierre, assuré LAA, s'effondre soudain lors d'une randonnée en montagne et se blesse légèrement dans la chute. Si lors du sauvetage ou ensuite à l'hôpital, il s'avère qu'il est tombé suite à un collapsus ou à un infarctus (ayant causé la chute), c'est l'assurance-maladie qui doit alors intervenir. L'assureur LAA ne couvre pas les restrictions dues à des maladies ou à leurs suites.

### Frais de recherches

Changeons encore de cas : les sauveteurs ne savent pas précisément où se trouve Pierre et doivent partir à sa recherche. Une colonne de

secours part en mission, des équipes cynophiles participent à l'opération, des hélicoptères survolent la région. Les coûts explosent littéralement... Si Pierre est retrouvé et qu'il est effectivement victime d'un accident, l'assurance-accidents remboursera la totalité des frais – sauf si les recherches durent des jours. « Nous payons les frais de sauvetage et de dégagement dits « nécessaires ». C'est-à-dire que la couverture prend financièrement en charge l'opération de recherche aussi longtemps que les circonstances et l'expérience acquise laissent présumer que la victime est encore en vie », explique Markus Fuchs. En principe, les compagnies d'assurance-accidents sont uniquement concernées par les recherches de victimes en vie, pas décédées. Si la période pendant laquelle les chances raisonnables de survie sont épuisées est écoulée, le SAS et la Rega stoppent la mission. « La suite de la procédure ainsi que la question financière sont décidées en concertation avec les autorités », expose Andreas Kirsch, responsable de l'administration des interventions à la Rega. Si Pierre est retrouvé mort au



**Se casser la jambe est déjà suffisamment ennuyeux. Pour éviter les problèmes supplémentaires, mieux vaut vérifier les prestations de son assurance !**

bout de quatre jours, il se peut que son assurance-accidents endosse uniquement les coûts de dégagement et de recherche pour les deux premiers jours. Les dernières 48 heures seraient payées par des tiers, par exemple par les proches. Et si Pierre était retrouvé vivant ? Markus Fuchs hausse les épaules : jusqu'ici, on a toujours trouvé des solutions en fonction de la situation concrète.

#### **Touristes**

Autre exception : Pierre habite à l'étranger et son employeur n'est pas suisse, ce qui exclut l'assurance-accidents. Si Pierre est un ressortissant

européen ou qu'il a contracté une assurance-maladie en Islande, en Norvège ou dans la principauté de Liechtenstein, il bénéficie toutefois des mêmes prestations que celles d'un assuré LAMal en Suisse, à savoir environ 50 % des frais de sauvetage. Dans un tel cas, Christine Mooij envoie la facture à Soleure, siège de l'« Institution commune LAMal », qui s'occupe de traiter les assurances sociales bilatérales pour les caisses-maladie. Elle verse à la Rega la moitié du montant, l'autre moitié étant facturée au patient par la Rega.

Si Pierre n'est pas un ressortissant européen, il reçoit la facture intégrale à son domicile. La plupart du temps, elle est réglée, précise Christine Mooij : « La morale de paiement est bonne. » Néanmoins, la Rega doit souvent se montrer particulièrement patiente et coulante. Elle accepte notamment les paiements échelonnés. « Nous évitons autant que possible les poursuites financières par la voie juridique. »

#### **Qui s'acquitte du reste ?**

A part dans les cas banals, certains frais restent dans un premier temps à prendre en charge : parce que le patient ne dispose pas d'une assurance-accidents, parce que le dossier n'est pas considéré comme un accident, ou parce que le coût des recherches dépasse un certain niveau. Qui doit payer le solde ? En règle générale, on distingue trois possibilités : Pierre a souscrit une assurance complémentaire, il est donateur de la Rega, ou il ouvre son porte-monnaie.

Les non-actifs, qui ne veulent pas se contenter du supplément-accidents LAMal doivent contracter une assurance supplémentaire. Il existe divers packs de prestations. Outre les coûts de sauvetage, ils peuvent englober des indemnités journalières et des rentes pour les proches. Ce sont surtout les indépendants qui souscrivent une assurance spécifique pour les accidents.

Quiconque souhaite se prémunir contre les frais de recherches et de sauvetage non assurés peut simplement faire un don à la Rega. En effet, cette dernière exempte ses donateurs desdits coûts si aucune assurance ne s'en acquitte. En dernier recours, il ne reste aux victimes sauvées ou aux proches de défunts qu'à ouvrir leur porte-monnaie – sachant que les sommes sont souvent conséquentes, une opération de sauvetage pouvant rapidement se chiffrer en dizaines de milliers de francs. Dans ce contexte, il vaut mieux réfléchir au préalable à la couverture dont on souhaite bénéficier en cas de coup dur. Christine Mooij sait que ce n'est pas le cas de tout le monde. « Certains sont assez surpris lorsqu'ils reçoivent notre facture », ajoute-t-elle.

#### **Comment les sauveteurs sont-ils couverts ?**

Dès qu'un sauveteur CAS part en intervention, il est couvert par l'assurance-accidents professionnelle. Ainsi, il profite d'une couverture globale de LAA. Le sauvetage et la guérison sont non seulement pris en charge mais aussi, en cas d'incapacité à travailler, une indemnité journalière et une rente AI en cas d'invalidité. Si le blessé doit, du fait des séquelles de l'accident, recourir en permanence à l'aide de tiers pour faire face au quotidien, il reçoit en sus une allocation pour impotent. Si un sauveteur en mission perd un membre ou l'usage de certaines fonctions dans un accident, il a droit à une indemnisation pour atteinte à l'intégrité, sachant que le montant de ce versement unique est fixé dans des tableaux détaillés. De la perte d'un doigt à celle de la vue, tout a un prix. Si le sauveteur décède lors d'une intervention, ses enfants et son conjoint peuvent bénéficier, dans certaines conditions, d'une rente de survivant.



## « TECHNIQUE DU SECOURS ALPIN »

# De la pratique pour la pratique

**Au deuxième semestre 2012, le manuel « Technique du Secours Alpin » sera disponible, dans sa version actualisée, quadrilingue et en couleur, illustrée de schémas clairs. Il est destiné aux débutants comme aux plus expérimentés du sauvetage alpin.**

Comme tous les ouvrages destinés à la formation, la « Technique du Secours Alpin » est l'aboutissement d'un long prélude. Dès l'an 2000, il a été question de remplacer le « Manuel du sauveteur », qui avait fait son temps. Juste après la création de la Fondation du Secours Alpin Suisse, le Conseil de fondation s'est penché sur ce projet et a confié le mandat correspondant en 2007. Lorsque Theo Maurer a pris son poste en tant que responsable de la formation au SAS, un an plus tard, ce grand projet s'est retrouvé dans son cahier des charges.

### Bien étayé

Une chose était claire dès le départ : le nouveau support devait être suffisamment bien étayé pour être accepté par tous les cercles de sauveteurs – et ce pour une raison stratégique ayant trait à la sécurité. En cas d'urgence, la collaboration entre les sauveteurs mais aussi entre les différentes colonnes de secours doit fonctionner sans la moindre discussion, de manière optimale et surtout en garantissant la sécurité. Or, une telle coopération n'est possible que si tous les sauveteurs suivent la même formation.

Le nouvel ouvrage s'est basé sur les deux classeurs que constituait l'ancien manuel. Divers cercles de sauveteurs ont ensuite discuté dans les moindres détails du contenu comme de la forme que revêtirait le document. Deux grands axes sont ressortis de ces réflexions. D'une part, des thèmes faisant déjà l'objet d'autres publications seraient laissés de côté, à l'instar de la formation de



Des débats intenses ont marqué le nouveau manuel intitulé « Technique du Secours Alpin », fort bien étayé. Sur la photo (de g. à d.), Theo Maurer, responsable de la formation SAS, René Didier, illustrateur, et Elisabeth Floh Müller, Directrice suppléante SAS, discutent des détails d'un chapitre. Photo : Margrit Sieber

base pour les sports de montagne notamment. Les manuels CAS « Sports de montagne d'hiver », « Sports de montagne d'été » et « ABC médical pour alpinistes » ainsi que le manuel de l'Union Internationale des Associations de Guides de Montagnes (UIAGM) dédié à la formation de base Canyoning seraient cependant intégrés dans la formation des sauveteurs.

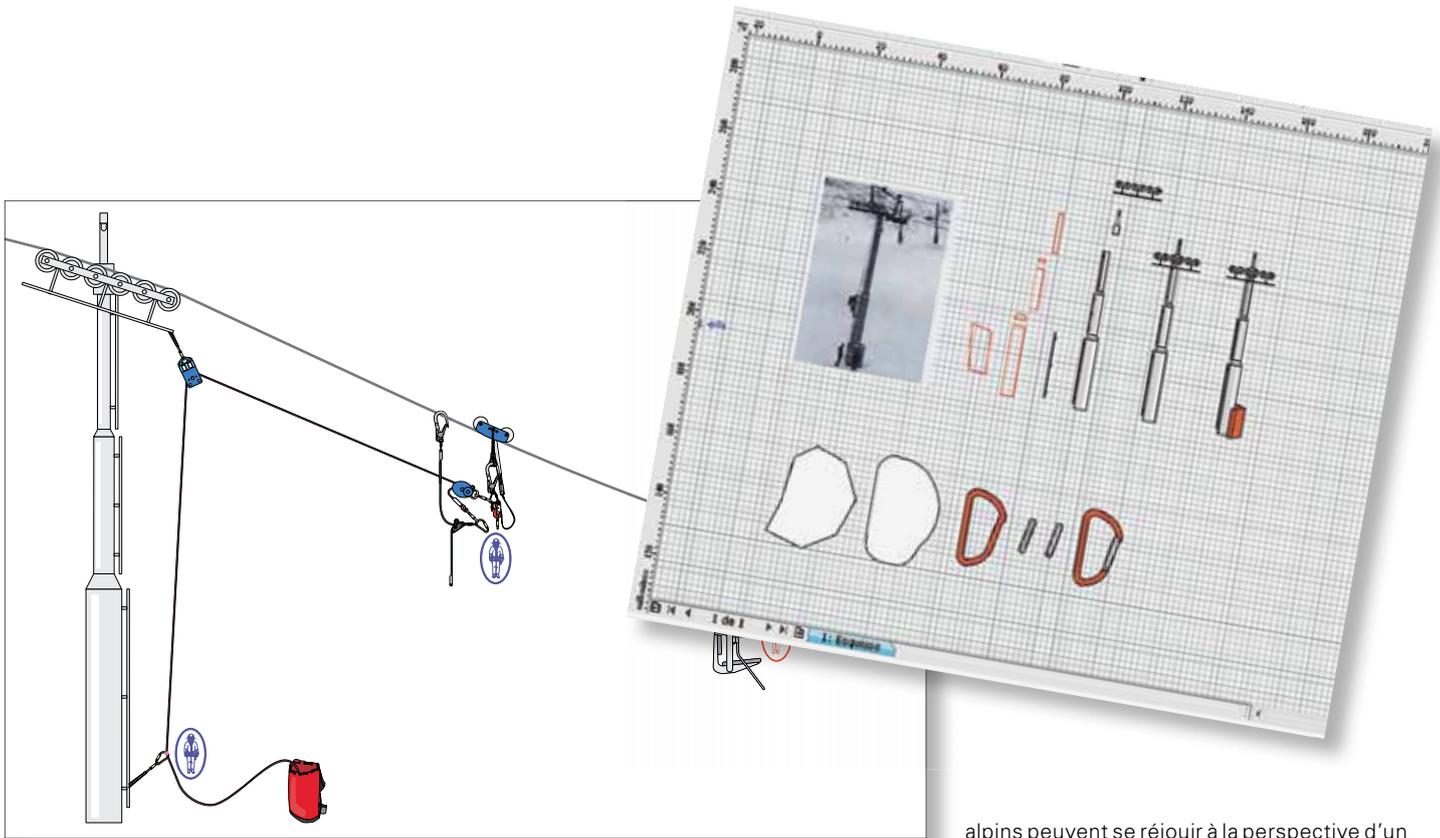
D'autre part, le nouveau support se concentrerait sur l'activité spécifique des sauveteurs. Par conséquent, les règlements, directives, procédures, organigrammes de l'activité de sauvetage ainsi que tâches administratives des préposés aux secours n'y seraient plus évoqués.

Ensuite, le lien avec le quotidien des sauveteurs a influencé la procédure. Ainsi, la recherche d'auteurs pour les différents chapitres s'est placée sous la devise : seules des personnes actives en tant que sauveteur et maîtrisant les procédures en pratique sont susceptibles d'être choisies. Des sauveteurs engagés, familiers des dernières techniques

et du nouveau matériel et les appliquant effectivement ont été recherchés... et trouvés. Par exemple, les auteurs du chapitre « Actions de recherche » viennent du Tessin, alors que le « Sauvetage sur les installations à câble » a été rédigé par des collègues de l'Oberland bernois. De même, pour les « Via ferrata », les spécialistes sont originaires de Glaris. Ils ont aussi été épaulés par leurs homologues valaisans (OCVS) et par les troupes militaires alpines (Cen comp S alpin A). La « Technique du Secours Alpin » s'articule autour de 11 chapitres.

### Plus de clarté grâce aux schémas

La sécurité est un aspect qui a influencé largement l'agencement du nouveau support. Désormais, il est illustré de schémas qui remplacent les photos, ce qui confère plus de clarté aux processus particulièrement délicats. Notre quête du dessinateur approprié nous a menés jusqu'à Moutier, vers René Didier, rédacteur technique de son métier au sein d'une entreprise de semi-conducteurs.



Partant d'une photographie, René Didier reproduit – avec une fidélité absolue et à l'échelle réelle – chaque détail d'un pylône, puis intègre l'élément dans le reste du dessin. Ici, une représentation du sauvetage effectuée sur une remontée mécanique lors d'une intervention terrestre.

Membre de la station de secours de Moutier, il avait déjà dessiné il y a des années les documents pour le cours traditionnel « Sécurité et sauvetage en montagne ». Après mûre réflexion, il s'est attaqué à ce travail de titan en 2010 – pendant son temps libre, cela va de soi !

Dans le bureau privé de René Didier, les modèles réduits des hélicoptères de la Rega sautent aux yeux. Les collections de données comportant des détails de nœuds, de mousquetons, de cordes, etc. sont quant à elles invisibles, stockées dans l'ordinateur. Il va les chercher comme les pièces d'un puzzle, pour leur attribuer une place dans le déroulement logique des séquences de sauvetage, afin que les débutants comprennent du premier coup. « Sans disposer de connaissances globales en tant que sauveteur, cette mission

serait impossible », explique René Didier, en présentant son programme de graphisme. Et puis, les éléments qui ne sont pas encore mémorisés doivent être dessinés, comme le treuil Chamonix. Pour ce faire, René s'est rendu dans une station de secours pour prendre des mesures précises, faire des croquis détaillés et faire des photos. De retour chez lui, il a transformé le tout en dessin technique, fidèle à l'original dans les moindres détails, en couleur et en respectant les proportions.

**Tout vient à point ...**

Le manuel « Technique du Secours Alpin » est attendu avec impatience pour la formation. Le fait que l'ouvrage paraît plus tard que prévu s'explique par cette approche globale. Désormais, les sauveteuses et sauveteurs

alpins peuvent se réjouir à la perspective d'un nouveau support en couleur mais aussi quadrilingue (en allemand, en français, en italien et en anglais) ! Encore un plus pour notre objectif très ambitieux : de la pratique pour la pratique.

Margrit Sieber

**René Didier, dessinateur**



René Didier, dessinateur passionné de montagne, randonneur et alpiniste, fait partie de la station de secours de Moutier

depuis 20 ans. Il y a quelques années, il a commencé à réaliser des croquis pour les légendaires cours de sauvetage de sa station. Précis, fidèle à l'original dans le moindre détail, logique dans les déroulements, même les débutants s'y retrouvent ! C'est précisément ce qui caractérisera le nouveau « Technique du Secours Alpin ».



CISA 2011

## Autres pays, autres formes d'organisation

**Cette année, le Congrès CISA s'est tenu à Åre, une commune de la province suédoise de Lempterland (Jämtland en suédois). Dans ce pays scandinave, les conditions pour le sauvetage ne sont pas comparables à celles de la Suisse.**

Le Lempterland (Jämtland), deuxième plus grande province de Suède, est, avec ses 38 000 kilomètres carrés, à peine plus petit que la Suisse (41 000 km<sup>2</sup>), mais compte nettement moins d'habitants : trois personnes au kilomètre carré contre 188 dans nos contrées ! Les sommets ne culminent certes pas très haut, mais les chaînes de montagnes y sont vastes, et le paysage vallonné est couvert de forêts denses et de centaines de lacs. Par conséquent, une coordination optimale de toutes les forces d'intervention et l'envoi du type d'aide adéquat constituent les fac-

teurs décisifs en cas d'accident. Il n'est pas rare que plusieurs heures s'écoulent avant que les secours n'arrivent à pied d'œuvre.

### Hors des sentiers battus

En Suède, l'activité de sauvetage en montagne relève de l'Etat, et la zone d'intervention est clairement réglementée. Découpée en 11 régions, elle s'étend sur les quatre provinces de Botnie du Nord et Occidentale (Norrbotten, Västerbotten), de Dalécarlie (Dalarna) et du Lempterland (Jämtland). Le rayon d'action de la police couvre une bande de 300 mètres de part et d'autre des routes ouvertes toute l'année. Le reste est l'affaire du sauvetage en montagne ...

Les 409 sauveteurs sont répartis dans 27 stations. Parmi eux, 17 ont suivi une formation complémentaire en alpinisme, 14 sont spécialistes des interventions en grottes, et

### L'écho des commissions CISA

Dans la sous-commission Chiens, les délégués ont discuté de l'utilisation des appareils GPS par les équipes cynophiles. En effet, les moyens actuels permettent de suivre virtuellement à la trace les déplacements des équipes cynophiles pendant une opération de recherche. Le responsable d'intervention actualise les données au fur et à mesure. La question est maintenant de savoir jusqu'à quel point ces supports électroniques sont judicieux. Les organisations étaient d'accord sur le fait que les moyens les plus sophistiqués ne peuvent remplacer l'orientation traditionnelle sur le terrain, carte en main. Les participants de la commission Sauvetage Avalanche ont quant à eux testé les avantages et les inconvénients des nouveaux DVA. Le thème de la sécurité et des avalanches consécutives a fait l'objet de vifs débats (cf. aussi l'article en page 10).

Pour finir, la commission Sauvetage Terrestre s'est consacrée notamment à la localisation des téléphones portables. Les techniques actuelles ne parviennent pas encore à convaincre. De plus, la police doit donner le feu vert pour de telles utilisations, sachant que la question de la protection des données doit être déterminée au préalable.



Incontournable pour rejoindre l'équipe des sauveteurs de montagne en Suède : être propriétaire d'une motoneige. Photos : MÅD

30 équipes cynophiles de recherche en avalanche complètent le tableau.

Pour entrer dans l'équipe suédoise, il faut habiter dans la zone d'intervention et disposer de l'équipement nécessaire. Outre une motoneige, le candidat doit posséder ses propres skis et raquettes, un piolet, une pelle, un traîneau de secours et une hache. Les cours sont dispensés en collaboration avec la police. Pendant la formation, les sauveteurs ne sont pas dédommagés mais sont autorisés à interrompre leurs obligations professionnelles pour partir en intervention.



Dans la plupart des cas, le sauvetage de montagne se charge du transport du patient entre le site de l'accident et la route praticable la plus proche, où l'ambulance prend le relais. L'hélicoptère de sauvetage ne dispose d'aucun treuil vu qu'en général, il peut atterrir partout. L'engin peut transporter quatre patients. En moyenne, il faut parcourir 260 kilomètres pour arriver à un hôpital.

### Le projet Certus à Östersund

Il y a quatre ans, la province du Lempterland (Jämtland) a lancé le projet Certus. Il s'agit

#### Nouveau membre de la Commission



Le Dr Alex Kottmann a représenté pour la première fois la Rega et le SAS dans la commission Médecine Montagne de la CISA. Agé de 32 ans, ce médecin dispose d'une solide

expérience dans la médecine urgentiste et alpine. Pendant ses études, il a effectué un temps partiel en tant que technicien ambulancier. En 2009, il occupait un poste de médecin urgentiste à 50 % sur la base Rega de Wilderswil. Actuellement, A. Kottmann travaille à l'Hôpital cantonal de Lucerne, où il termine sa dernière année de formation pour devenir anesthésiste. Il se rend régulièrement pour des interventions sur diverses bases Rega. A. Kottmann est également formateur. En effet, il s'occupe de cours introductifs pour les nouveaux médecins Rega. Il endosse aussi les casquettes de traducteur et d'instructeur pour la formation SSH. En outre, mandaté par la Société suisse de médecine de montagne, il anime des cours dans le cadre d'un programme éponyme. Pendant ses loisirs, A. Kottmann est un randonneur passionné et un pilote d'hélicoptère sous licence privée.

d'une approche visionnaire : centraliser toutes les forces et moyens d'intervention, et opérer depuis un seul centre. La police, le service SOS, les sapeurs-pompiers, les ambulanciers, le service sanitaire, les gardes-frontières, le ministère public et le sauvetage de montagne – qui s'articule dans l'organisation de la police – étaient partie prenante.

Tous les appels de détresse passent par le numéro 112. Le centre de contrôle coordonne et trie les questions et les demandes de secours. Comptant près de 45 employés, ce service joue un rôle-clé dans l'organisation.

La police aussi travaille depuis le bâtiment principal et synchronise ses actions avec 13 antennes extérieures et 235 policiers. Le sauvetage est présent avec quatre véhicules d'ambulance. L'organisation comprend 11 antennes, un hélicoptère médicalisé et un « Ambuss », un car de voyage doté d'un équipement médical, capable de transporter quatre patients couchés et sept personnes assises. L'équipe d'accompagnement se compose de deux chauffeurs, de deux ambulanciers et d'un médecin.

En sus du système du « First Responder », la Suède est également dotée du « Care before ambulance » : chaque fois que la distance est grande et que l'arrivée de l'ambulance prend du temps, un médecin et un ambulancier de la région se rendent en éclaireur sur le site de l'accident afin de prodiguer les premiers soins et de clarifier la situation.

La partie inférieure du bâtiment Certus abrite le siège principal des sapeurs-pompiers professionnels de Räddningstjänsten. La province compte 21 autres points d'appui constitués de sapeurs-pompiers volontaires.

#### Dispositif modèle

Le projet Certus fait parler de lui en Suède. Stockholm, la capitale, évalue également la possibilité d'une seule chaîne de services, pour le bien du patient. Une fois l'alarme don-



Le projet Certus regroupe des organisations dédiées à la sécurité et travaillant main dans la main.

née, les décisions peuvent alors être prises dans toute l'organisation. Ainsi, les domaines de compétences et les responsabilités sont clairement définis dès le départ. Si un incident se transforme en accident majeur, une table ronde est à même de réagir dans les plus brefs délais. Cela permet aussi d'optimiser l'utilisation des ressources et de recourir aux spécialistes au-delà de leur organisation d'origine.

La Centrale d'interventions Certus a également prouvé son efficacité lors d'interventions d'envergure, comme l'a montré le cas de 2005 : l'OTAN avait organisé un sommet à Åre, et la police devait sécuriser 100 kilomètres de routes entre l'aérodrome et la ville, entre autres. Pour ce faire, 1700 policiers ont participé à l'opération – qui s'est déroulée sans heurts. Ce succès a porté ses fruits : au cours des prochaines années, le système de gestion des crises en Suède devrait naître au sein de Certus.

Elisabeth Floh Müller, Directrice suppléante



## CONTREFAÇONS

# Seul le produit original est à la hauteur

**En termes d'équipement de protection individuelle, les sauveteurs alpins ne devraient faire aucun compromis. En effet, la qualité des articles est garantie s'ils sont achetés chez un spécialiste agréé. Leurs concurrents de source douteuse peuvent être payés fort cher au final.**

Début 2011, le fabricant français de matériel pour les sports alpins Petzl a découvert des copies illégales de ses produits. Il s'agissait de contrefaçons de bloqueurs Croll B16, Ascension B17, de poulies Rescue P50 et de mousquetons Attache M35 SL. Les copies sont quasi impossibles à distinguer des articles originaux : design, couleur et désignation technique ont été copiés dans le moindre détail. Les emballages ainsi que les notices d'utilisation semblent eux aussi être des vrais. La société Petzl elle-même ne parvient à identifier les faux que suite à des analyses détaillées en laboratoire. En termes de résistance et de rigidité, ces contrefaçons s'avèrent moins performantes qu'il n'y paraît au premier coup d'œil. « Les produits présentent des vices majeurs », explique Martin Hepting d'Altimum, le distributeur officiel de Petzl en Suisse. Les copies risquent de s'ouvrir ou de ne pas fonctionner, même avec une charge relativement faible. Par exemple, les bloqueurs Croll et Ascension se déforment dès

4 kilos-newtons (kN) et libèrent la corde intempestivement. Ainsi, ils ne correspondent ni aux exigences de Petzl, ni à celles de l'UE et de l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (UIAA). Or, les spécifications annoncent que les articles supportent une charge de 6 kN, sachant qu'1 kN correspond environ à un poids de 100 kg. Le faux mousqueton Attache, quant à lui, cède sous une charge longitudinale de 13 kN, alors qu'il est censé résister jusqu'à 20 kN au minimum.

### Copies made in China

Petzl a découvert par hasard les contrefaçons en Chine, d'une part, et via des cas de garantie, d'autre part. Des utilisateurs de copies hors d'usage se sont adressés à Petzl pour les faire échanger. « Jusqu'ici, les cas sont rares », précise Martin Hepting. Le problème a été rendu public afin de protéger les clients et de freiner la pénétration des faux sur le marché.

Pour être sûr de ne pas acquérir une copie, rien de plus simple selon M. Hepting : « Il suffit de s'approvisionner exclusivement auprès de partenaires agréés, que ce soit dans une boutique ou sur internet. » Petzl liste sur son site ([www.petzl.com](http://www.petzl.com)) les revendeurs officiels. Ces derniers se portent garants en cas de vice ou défaut sur les articles qu'ils commercialisent. M. Hepting déconseille vive-

ment toute autre source d'approvisionnement.

### S'adresser aux spécialistes

Quiconque possède un article d'origine douteuse peut s'adresser à un revendeur agréé. Ce dernier vérifiera l'authenticité du produit. Le propriétaire n'a rien à craindre : même s'il s'agit d'une copie illégale, l'acheteur ou le propriétaire d'un bien n'encourt pas de peine. Interrogés sur le sujet, Mammut, Black Diamond, Pieps et BCA n'ont pas annoncé avoir connaissance de problèmes de contrefaçons concernant leurs produits. Toutefois, eux aussi recommandent d'acheter les articles touchant à la sécurité exclusivement via le réseau de revendeurs officiels du fabricant.

Matthias Frehner, d'Alpine-Energie Suisse SA, auprès duquel le Secours Alpin Suisse (SAS) se fournit en appareils radio et pager, pense que le risque de contrefaire lesdits produits est faible. « Leur grande complexité les met relativement à l'abri de ce genre d'entreprise. » Pourtant, il considère que les accessoires présentent un danger. En effet, des spécialistes des ventes aux enchères sur internet, tel que rickardo ou ebay mettent en vente des batteries à prix bon marché. « Leur qualité varie largement », met en garde M. Frehner. Par conséquent, il préconise de n'acheter que des batteries d'origine.



Les copies illégales de produits Petzl présentent un danger. Ici, mousqueton et bloqueur ont cédé sous une faible charge. Photo : MÀD



## E-LEARNING

# La science des avalanches sur ordinateur

**Les instructeurs du Secours Alpin Suisse (SAS) testent un cours en ligne dédié aux avalanches.**

Depuis janvier 2011, les équipages hélicoptérés de la Rega approfondissent et testent leurs connaissances des avalanches sur ordinateur. Sur RescuePoint, le portail de formation et d'information des sauveteurs et des médecins urgentistes, un cours a été mis au point par l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches SLF, le Secours Alpin Suisse (SAS) et la Rega. Tout d'abord, des connaissances de base y sont dispensées : quels sont les différents types d'avalanches ? Comment les avalanches se forment-elles et comment se déclenchent-elles ? Quels sont les niveaux de danger ? Ensuite, des modules d'apprentissage permettent d'évaluer le risque d'ava-

lanche. Enfin, une autre séquence est consacrée à l'organisation du site de l'accident.

### Offre pour les sauveteurs CAS

Le SAS souhaite maintenant que ledit cours soit proposé aux sauveteurs du CAS. « Il ne s'agit pas d'une obligation, mais d'une possibilité », précise Theo Maurer, le responsable de la formation. Depuis avril 2011, certains chargés de cours ont accès à la plate-forme e-learning et examinent si l'apprentissage sur ordinateur est effectivement adapté aux sauveteurs



Un module du cours en ligne « Avalanches » est dédié aux types de terrain et à la manière dont le relief a une influence sur la formation des avalanches.

CAS. D'ici l'hiver 2012/13, la décision d'accorder ou non l'accès aux autres sauveteurs sera prise, et dans l'hypothèse positive, sous quelle forme.

## ÉMETTEUR DE DÉTRESSE

# En cas de deuxième avalanche

**Cet hiver, le Secours Alpin Suisse (SAS) teste le nouvel émetteur de détresse signé Pieps. Ce « backup transmitter » envoie uniquement un signal si le sauveteur a éteint son DVA et qu'il est enseveli par une avalanche ultérieure.**

Les cas sont certes rares, mais se produisent : des sauveteurs cherchent les victimes enfouies dans le cône de l'avalanche. Parmi eux, ceux qui ne procèdent pas directement au « ratissage » déconnectent leur DVA afin de ne pas interférer dans les recherches. Si une deuxième avalanche survient, il est difficile de les retrouver.

Précisément pour ce genre de situations, la société Pieps a mis au point son « backup transmitter », un appareil que le sauveteur

porte sur soi, indépendamment du DVA. Tant que la personne bouge et que son DVA émet, l'équipement ne fait rien. Si en revanche il ne détecte plus de mouvement, ni de DVA allumé à proximité immédiate, il lance un signal.

### Test dans la neige

Le SAS vient de recevoir 30 exemplaires du « backup transmitter » en novembre et va les tester sous toutes les facettes lors des cours régionaux de sauvetage hiver. Theo Maurer, responsable technique de la formation, explique qu'il faut évaluer si la technologie des appareils est satisfaisante. « Nous devons notamment vérifier que l'émetteur de détresse est compatible avec tous les DVA, quelle que soit la marque et la génération. » Autre point crucial : le fonctionnement de l'ap-

pareil doit être simple et ne doit en aucun cas entraver le travail de recherche du sauveteur. Entre-temps, plusieurs fabricants proposent des DVA qui passent automatiquement en mode « émetteur » dès que la personne ne bouge plus. Toutefois, pour Theo Maurer il ne s'agit pas d'une alternative au « backup transmitter » : « Lorsqu'un sauveteur arpente le cône, il sort le DVA de son étui, généralement suspendu au bout d'un cordon relié au harnais. Une deuxième avalanche risque très probablement d'arracher le DVA et de l'emporter loin du sauveteur. »

En fonction des résultats obtenus, le SAS décidera s'il souhaite acquérir l'article de Pieps. Le verdict n'est pas attendu avant le printemps 2012, voire le démarrage de la saison d'hiver 2012/13.



## RÉANIMATION

# Défibrillateur et oxygène dans le sauvetage en montagne

**Le Secours Alpin Suisse (SAS) réfléchit à l'utilisation des défibrillateurs externes automatisés (DEA) et de l'oxygène dans le cadre des sauvetages terrestres. Le médecin urgentiste Peter Wälchli est d'avis qu'il est judicieux d'y recourir.**

Mardi 2 novembre 2010, 10 h 38. Un septuagénaire appelle la Centrale d'urgence sanitaire de Berne. Il est en détresse respiratoire et souffre de la poitrine. L'homme est en train de randonner entre Frutigen et Lauterbrunnen. Un brouillard dense empêche la Rega de décoller. L'ambulance de Frutigen et une équipe de la station de secours de Lauterbrunnen se mettent en route. Il leur faut deux heures pour trouver le patient, à 1800 mètres d'altitude. Il gît dans la neige, épuisé mais conscient. Il est redescendu sur une civière en terrain très raide. Au bout d'une trentaine de minutes, l'état du patient se détériore, et il faut le réanimer, en commençant par un massage cardiaque. Un quart d'heure plus tard, d'autres sauveteurs alpins arrivent, équipés de matériel médical de l'ambulance. Grâce au défibrillateur (7 cycles), à l'oxygène et aux médicaments administrés, son pouls revient, et il peut à nouveau respirer normalement. Le transport peut reprendre. Dix jours plus tard, l'homme peut quitter l'Hôpital de l'Île à Berne.



**Défibrillateur de dernière génération : facile à manier, petit et léger.** Photos : MÂD

### Autres patients

Selon Peter Wälchli, médecin de l'association régionale de l'Oberland bernois (KBBK), cet exemple illustre parfaitement pourquoi le DEA et l'oxygène ont utiles dans le sauvetage alpin. « De plus en plus de personnes malades sillonnent les montagnes », explique-t-il. Le septuagénaire de l'intervention ne souffrait pas seulement de problèmes cardiaques, il était également diabétique. De telles pathologies, entre autres, se soignent mieux de nos jours que par le passé et n'empêchent plus les gens de s'aventurer en montagne. Divers comités ont d'ailleurs déjà réagi à ces changements de l'état de santé des sportifs alpins. Dans les nouvelles directives pour la réanimation, le Swiss Resuscitation Council accorde une grande importance au DEA (cf. *sauveteur* de mai 2011). De même, le nouvel ouvrage du CAS « ABC médical pour alpinistes » y consacre une section détaillée. Quant à l'oxygène, P. Wälchli précise qu'il aide à lutter contre pratiquement toutes les pathologies liées à l'altitude ainsi que contre les maladies chroniques.

Le cas présenté peut être avancé contre tous les sceptiques qui prétendent que les secours terrestres arrivent trop tard pour toute réanimation. Les problèmes cardiaques s'annoncent souvent par un sentiment d'oppression ou des douleurs thoraciques, laissant un certains laps de temps jusqu'à l'arrêt cardiaque. Suffisamment de temps, même pour les sauveteurs arrivant à pied.

### Utilisation simple

Autre argument en faveur du DEA comme de l'oxygène : ils sont très faciles à utiliser. Les défibrillateurs actuels « parlent ». Ils expliquent pas à pas à l'utilisateur ce qu'il doit faire. « Les défibrillateurs sont conçus pour les novices », souligne P. Wälchli. De plus, l'utilisation du DEA est détaillée dans les nouveaux cours Basic Life Support.



**Cette bouteille en carbone contenant 2 litres d'oxygène pèse à peine un kilo et demi.**

Pour les sauveteurs, l'inconvénient est le poids d'un appareil supplémentaire dans leur équipement. Toutefois, les DEA de dernière génération pèsent à peine 500 grammes, et une bouteille en carbone contenant 2 litres d'oxygène ne dépasse pas le kilo et demi, soit 2 kilos au total : répartis sur une colonne de secours, cette charge additionnelle s'avère surmontable.

### Introduction à définir

« Il n'existe pas de calendrier précis pour introduire les nouveaux appareils », énonce Stephan Fricker, coordinateur pour la formation médicale au SAS. Etant donné que la Direction médicale de la Rega/du SAS, mais aussi les cadres régionaux parmi les médecins voient cet équipement d'un bon œil, l'idée de les acquérir fait son chemin. « Il serait par exemple envisageable d'introduire l'équipement en collaboration avec les stations de secours intéressées. »



**PHARMACIE PERSONNELLE DU SAUVETEUR**

**Compacte, légère, pratique**

**Le Secours Alpin Suisse a mis au point, en collaboration avec la société Haglöfs, une pharmacie spécialement conçue pour les sauveteurs alpins. Elle sera disponible à partir de mai 2012.**

Au cours de l'été, différents modèles ont été évalués et perfectionnés. De ces tests est née une pharmacie compacte, légère et pratique. Outre l'équipement standard (pansements rapides, bandes élastiques, foulard triangulaire), elle comporte un masque de poche et une trousse à médicaments. Deux attelles SAM sont logées respectivement dans le couvercle et dans le fond de la boîte à

pharmacie, servant simultanément de stabilisateur rigide.

Etant donné que la pharmacie du sauveteur est généralement rangée tout au fond du sac à dos, supportant donc toute la charge transportée, elle est renforcée par une coque protectrice dotée d'un velcro. Ainsi, elle peut se coller à la surface correspondante sur la face dorsale interne du sac à dos.

Actuellement, les pharmacies sont en cours de fabrication; elles seront ensuite garnies pour être mises à la disposition des sauveteuses et sauveteurs fin mai.

Les commandes passent par les préposés aux secours. Cette pharmacie n'est pas dis-



La pharmacie du sauveteur, aux couleurs du SAS, en noir et jaune.

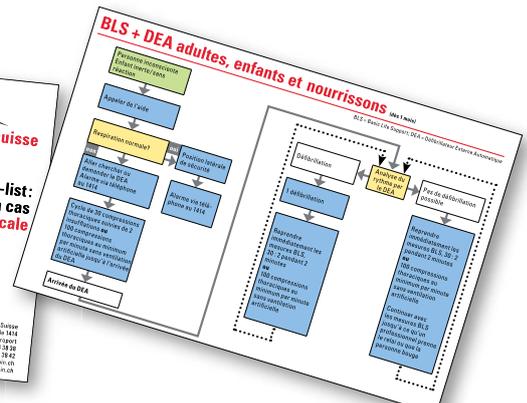
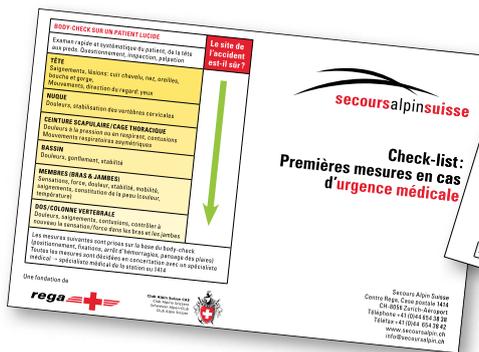
ponible dans le commerce vu qu'elle a été spécifiquement développée pour les sauveteuses et sauveteurs SAS. De plus amples informations seront disponibles dans l'extranet en temps utile.

**NOUVELLE CHECK-LIST**

**Premières mesures en cas d'urgence médicale**

**Si un sauveteur trouve un patient lors d'une intervention, il doit agir vite mais prendre les bonnes décisions. Une nouvelle check-list élaborée par le Secours Alpin Suisse l'épaulera désormais.**

Après les check-lists « Interventions de sauvetage en été/hiver » et « Organisation du site de l'accident avalanche », une troisième check-list vient de paraître, comme toujours dans un format de poche. Elle s'intitule « Premières mesures en cas d'urgence médicale » et décrit la marche à suivre si le patient est inconscient – sachant que le contenu répond aux nouvelles directives publiées en 2010 par la Société suisse de réanimation (cf. *sauveteur* de mai 2011). Depuis avril 2011, les cours BLS (Basic Life Support) dispensés par le SAS et la Rega respectent lesdites directives. Le SAS a décidé de créer une check-list médicale, répondant spécifiquement aux besoins des sauveteurs alpins. Outre l'algorithme



D'un seul coup d'œil : la nouvelle check-list du SAS aide à appliquer les premières mesures médicales à un patient. Illustration : MÂD

BLS, ce support résume telle une notice tout l'examen du patient (body-check). A l'aide du body-check, le sauveteur évalue si un patient est blessé et la gravité de son état. La suite de la procédure et le transport découlent de cet examen médical.

Grâce à cette notice BLS et au body-check, les sauveteuses et les sauveteurs disposent désormais de directives simples et maniables

pour appliquer dans les grandes lignes les premiers soins à un patient, qu'il soit conscient ou non. Ces check-lists seront désormais distribuées aux participants lors des cours BLS. Les commandes et les livraisons passent par les spécialistes médicaux de station. Ensuite, ces derniers transmettent les demandes au Secrétariat du SAS (floh.mueller@alpinertung.ch).



## REDOG

# Compétence-clé « la localisation »



Équipe cynophile REDOG en opération au Japon, en mars 2011. Les défis étaient de taille : tsunami, menace nucléaire et temps hivernal. Photo : MÂD/Michael Fichter CSA

**Lors d'une intervention réelle, la priorité numéro 1 de la Société suisse pour chiens de catastrophe REDOG est d'apporter son expertise de localisation de manière rapide et fiable. Pour ce faire, des spécialistes au repérage technique et des équipes cynophiles sont formés. Ils partent en mission dans le monde entier.**

« Le chien voit le monde à travers sa truffe. » Dans la salle dédiée à la théorie, dans le village d'exercices de l'armée à Wangen a. A., la vétérinaire Linda Hornisberger, cheffe de la formation pour les chiens de catastrophe, fait un exposé à un groupe de volontaires, qui deviennent figurants lors du cours pratique. « Les chiens disposent d'un flair exceptionnel d'où leur système de repérage hors du commun. Ils perçoivent les odeurs 10 millions de fois mieux et peuvent en distinguer différentes nuances 1000 fois plus précisément que l'être humain », qualité sur laquelle s'appuient précisément les équipes cynophiles de recherche.

Si par exemple, un bâtiment s'effondre suite à une explosion de gaz ou si des personnes sont portées disparues dans un éboulement rocheux, la REDOG est envoyée pour le repérage sur place par le 1414. Il faut au groupe – qui se compose d'un responsable, de trois équipes de chiens de catastrophe (KH) et d'un spécialiste de la localisation technique (TO) – deux à trois heures pour arriver sur les lieux, un délai extrêmement long comparé à une situation d'avalanche. Cette durée de l'approche n'est malgré tout pas problématique vu que la statique de tout bâtiment et son accès doivent systématiquement être contrôlés au préalable par le chef local de l'intervention, une opération qui prend un peu de temps. De plus, l'espérance de survie pour des personnes ensevelies sous des décombres va jusqu'à 72 heures.

### Intervention à l'étranger

La REDOG a conclu des accords de prestations avec différents cantons pour retrouver des personnes en cas de catastrophe. La RE-

DOG est également partenaire de la Chaîne suisse de sauvetage et dispose d'un mandat de prestations de la Direction du développement et de la coopération DDC. En cas de catastrophe survenant à l'étranger, sa centrale d'intervention clarifie si une opération est nécessaire et envoie les différents partenaires de la chaîne de sauvetage, ces derniers devant être prêts à partir dans les 12 heures.<sup>1</sup> Si la REDOG est dépêchée, son chef d'intervention consulte l'important volume de données sur les vaccins (des hommes et des chiens), les passeports et le niveau de formation actuel de ses équipes KH aptes aux interventions et de ses spécialistes TO. En 60 minutes, il sait, via le responsable d'interven-

<sup>1</sup> Vous trouverez de plus amples informations sur la Chaîne suisse de sauvetage sur le site [www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch)

### La REDOG a 40 ans !

La Société suisse pour chiens de catastrophe, une organisation humanitaire fonctionnant sur une base bénévole, a été fondée il y a 40 ans. L'association est membre de la Croix-Rouge suisse et fait partie de la Chaîne suisse de sauvetage. Elle est représentée au Conseil consultatif du SAS. La REDOG compte environ 650 membres, répartis dans 12 groupes régionaux. Deux tiers des 300 actifs se consacrent aux recherches dans les décombres et au repérage technique, le tiers restant aux recherches sur le terrain. Une cinquantaine d'équipes de chiens de catastrophe (KH) et 6 spécialistes de la localisation technique (TO) sont aptes à partir en intervention. Il y a en sus 5 « Chief Search » et une vingtaine de responsables d'équipes. La trentaine d'équipes cynophiles apte à la quête de surface intervient principalement sur le plateau préalpin, dans le Jura et au Tessin du Sud, pour localiser des personnes disparues. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site [www.redog.ch](http://www.redog.ch)



tion des groupes régionaux, qui est en bonne santé et disponible.

Un expert de la DDC pour le site accompagne chaque équipe partant en mission de sauvetage. Ce dernier évalue la statique des bâtiments – essentielle pour la sécurité des équipes KH et des sauveteurs. Avec le responsable d'équipes, il endosse la responsabilité de l'objet lors de l'opération. Le responsable d'équipes, pour sa part, coordonne et exploite les points forts des équipes KH : certains chiens trouvent plus rapidement, d'autres localisent plus précisément. Le responsable d'équipes établit en outre le lien avec la direction de l'intervention et peut, en concertation avec l'expert du site de la catastrophe, demander le soutien d'ingénieurs, de troupes de sauvetage ou de médecins secouristes supplémentaires. Sur place, la direction générale de toutes les équipes et des TO est placée sous les ordres du « Chief Search ». Les spécialistes TO, eux aussi formés par la REDOG, jouent un rôle important. En effet, si un chien annonce une présence, une caméra

télescopique va par exemple permettre de localiser précisément la personne ensevelie. Cette étape est souvent décisive pour la suite du sauvetage, afin de se frayer un chemin jusqu'aux victimes. Les microphones et haut-parleurs intégrés dans ces caméras télescopiques permettent d'établir le contact avec les personnes coincées. De plus, des micros spéciaux et des écouteurs peuvent servir au repérage.

#### Poids décisif

Le chien de catastrophe idéal doit non seulement être endurant et travailleur, mais aussi être de la bonne taille : ni trop grand, ni trop petit – et surtout ne pas être trop lourd ! En effet, il faut souvent porter les chiens sur le site, afin de surmonter les obstacles. C'est peut-être la raison pour laquelle il n'y a actuellement aucun berger allemand apte aux interventions dans le domaine Catastrophe de la REDOG. Le département compte en revanche de nombreux border collies, malinois et retrievers. Les chiens sont également sou-



Romaine Kuonen, présidente centrale, qui représente la REDOG au Conseil consultatif du SAS.

mis à une limite d'âge pour les missions à l'étranger : 10 ans maximum. S'ils sont plus âgés, ils peuvent encore se qualifier pour des opérations en Suisse en réussissant chaque année les tests correspondants.

#### Prévisions à moyen terme

Pour la présidente centrale de la REDOG, Romaine Kuonen, constituer un secrétariat professionnel représente un objectif à moyen terme. En effet, « afin de travailler efficacement avec des partenaires professionnels tels que sapeurs-pompiers, protection civile, ambulanciers et militaires, nous devons nous aussi professionnaliser nos structures ». A part un poste de secrétaire à 20 %, toutes les prestations se fondent actuellement sur du bénévolat.

La formation (continue) permanente représente une tâche importante des équipes cynophiles. A cela s'ajoute le développement du repérage technique, imposé par la Chaîne suisse de sauvetage pour les opérations à l'étranger. Le travail ne manquera donc pas, même lorsque la REDOG aura fêté ses 40 ans !



La formation (continue) représente l'une des principales tâches. En l'occurrence, dans les décombres du village d'exercices de Wangen a. A. Photos : Margrit Sieber



## ANNIVERSAIRE REGA

# Happy Birthday Rega !



Le jury présentant les dessins des enfants retenus pour décorer le calendrier de la Rega.

Photo : Rega

**En 2012, la Rega fêtera ses 60 ans. Depuis ses débuts modestes, l'organisation s'est imposée comme l'une des marques suisses les plus puissantes avec plus de deux millions de donatrices et donateurs. Une occasion de faire une rétrospective ... et la fête !**

La « Garde aérienne suisse de sauvetage » a été créée le 27 avril 1952 à Douanne, en tant que section de la Société Suisse de Sauvetage (SSS). En septembre de la même année, les premiers parachutistes de la Rega passent leur brevet, formés par la Royal Air Force. Ces sauveteurs intrépides sautaient – parfois avec des chiens – au-dessus du site de l'accident afin d'arriver plus rapidement auprès des victimes. Le 22 décembre, le pilote Sepp Bauer réalise la première action de sauvetage hélicoptère de l'histoire de la Rega. En 1960, la Garde aérienne suisse de sauvetage se dissocie de la Société Suisse de Sauvetage et prend la forme d'une association. En mai de la même année, elle effectue le premier vol de rapatriement de son histoire.

Vu les frais engendrés par les sauvetages hélicoptères, la Rega a dû trouver des sources de financement. Le Conseil fédéral ayant refusé d'accorder une aide d'Etat, le principe des dons est adopté en 1966 : la Rega offre gratuitement de l'aide à ses donateurs en détresse en remerciement de leur participation.

### Stratégie de réussite

La stratégie fonctionne ! En 1971, l'association acquiert son premier hélicoptère grâce aux dons de ses membres. En 2007, le nombre de donatrices et de donateurs dépasse le seuil des deux millions.

En 1979, l'assemblée générale décide de transformer son association en fondation, baptisée « Garde aérienne suisse de sauvetage Rega ». L'abréviation Rega est constituée de la fusion des deux premières syllabes des noms allemand (**R**ettungsflugwacht) et français (**G**arde aérienne). En 1997, la Rega est transférée de la ville de Zurich à son siège actuel, l'aéroport de Zurich, où s'est également installé le Secours Alpin Suisse – créé en 2005 en collaboration avec le CAS.

### Journées portes ouvertes

60 ans pratiquement jour pour jour après sa création, la Rega organisera, du 27 au 29 avril 2012, des journées portes ouvertes à son siège principal ainsi que sur les cinq bases de plaine. De plus, toujours en l'honneur de son grand anniversaire, la Rega s'offre un nouveau film mettant en scène des équipages Rega et leurs partenaires en pleine action. Un nouvel ouvrage dédié à la Rega devrait également paraître vers l'été 2012. Il s'intitule « 1414 – Die Erfolgsgeschichte der Rega und ihre Gesichter » (1414 – l'histoire à succès de la Rega et ses nombreux visages). Quant aux plus jeunes parmi les fans de la Rega, l'anniversaire a déjà démarré pour eux, avec un concours de dessin ! Environ 800 enfants ont envoyé leurs œuvres sur le thème de la Rega, parmi lesquels un jury a élu trois vainqueurs. Leurs sujets colorés orneront les nouveaux sacs Rega pendant toute l'année 2012. 12 autres artistes en herbe présenteront leurs chefs-d'œuvre sur le prochain calendrier mural de la Rega.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur : [www.60ans.rega.ch](http://www.60ans.rega.ch).

### Donateur recrute donateur

« Merci de nous offrir un nouveau donateur pour notre



anniversaire ». C'est avec ce message que la Rega a lancé, dans le numéro de novembre de son magazine « 1414 », une action visant à recruter de nouveaux donateurs lors de l'année anniversaire. Quiconque est déjà donateur Rega est invité à recommander l'organisation auprès de tiers ou à verser un don en leur nom.



## Morceaux choisis



### Procédure d'approche des hélicoptères via GPS autorisée



Désormais, la Rega peut atterrir même dans le brouillard à l'Hôpital de l'Île à Berne. Photo: Rega

L'Office fédéral de l'aviation civile vient pour la première fois d'autoriser cet été la procédure d'approche via GPS pour les hélicoptères civils. Désormais, la Rega peut se poser à l'Hôpital de l'Île à Berne, même par brouillard d'altitude grâce au soutien satellite. Jusqu'ici, le pilote devait chercher une « fenêtre » dans la nappe de brouillard et passer au-dessous – des manœuvres qui faisaient perdre du temps et s'avéraient souvent dangereuses. Au cours des 24 mois à venir, la Rega formera ses pilotes aux vols avec instruments et équipera les hélicoptères en conséquence. Elle œuvrera ensuite en faveur d'une autorisation de la navigation par GPS pour accéder à d'autres hôpitaux. La Rega a déjà prouvé lors de nombreux tests et études que la procédure est sûre.

### Remerciements

Au nom de toutes les entités du SAS, nous remercions toutes les sauveteuses et tous les sauveteurs des performances fournies, de leur précieux soutien ainsi que de leur engagement inlassable en faveur du Secours Alpin. Nous vous souhaitons dès à présent d'heureuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2012 – en espérant qu'elle soit aussi bonne pour le sauvetage !

#### La Direction du SAS :

Andres Bardill, Directeur  
Elisabeth Floh Müller, Directrice suppléante  
Theo Maurer, Chef du domaine Formation



### Impressum

**Sauveteur :** magazine pour les membres et partenaires du Secours Alpin Suisse

**Editeur :** Secours Alpin Suisse, Centre Rega  
Case postale 1414, CH-8085 Zurich-Aéroport,  
tél. +41 (0)44 654 38 38, fax +41 (0)44 654 38 42,  
www.secoursalpin.ch, info@secoursalpin.ch

**Rédaction :** Elisabeth Floh Müller, Directrice suppléante, floh.mueller@alpinrettung.ch  
Andreas Minder, res.minder@hispeed.ch

**Tirage :** 3000 exemplaires en allemand, 600 en français et 600 en italien

**Changements d'adresse :** Secours Alpin Suisse, info@secoursalpin.ch

**Réalisation complète :** Stämpfli Publications SA, Berne